

Élaboration du Plan d'Actions pour l'égalité des genres et les droits des femmes*

*Nous entendons par femme(s) toute personne identifiée femme et/ou qui se reconnaît dans cette appellation. Cela comprend les femmes cis et trans, les personnes trans, les personnes inter et non-binaires.

Avant de remplir le présent formulaire de sondage, nous vous remercions de cocher les cases suivantes :

- J'ai bien reçu l'information sur le traitement de mes données;
- J'autorise la Commune à traiter ces données de manière anonyme pour les besoins du sondage.

I. LE PLAN D' ACTIONS

1. Savez-vous ce que signifie le terme genre ?

- Oui
- Non

Pouvez-vous donner une définition du genre ou expliquer ce terme en quelques mots ?

Définition du genre

Le genre permet d'analyser les rôles, les statuts et les responsabilités des femmes et des hommes dans une société. Cette analyse démontre l'existence d'une hiérarchie et des inégalités entre les femmes et les hommes. Par exemple : les femmes peuvent tomber enceinte et pas les hommes. Donc les femmes seraient naturellement plus capables que les hommes de s'occuper des enfants. Par conséquent, les femmes seraient plus aptes à travailler dans le secteur éducatif que les hommes. Le genre permet aussi de comprendre que c'est la culture, l'économie ou encore l'époque qui définissent les rôles des femmes et des hommes et non pas le sexe biologique. Par exemple : dans les années 80, les pères n'avaient pas de congé de paternité en Belgique alors qu'en 2021 ils ont droit à 15 jours. Les hommes au sens biologique n'ont pas changé, par contre aujourd'hui le rôle du père ainsi que les responsabilités et son statut ont changé. En prenant en compte toutes ces analyses, la Commune peut davantage intégrer dans ses politiques l'existence d'inégalités entre les hommes et les femmes et mettre en place des stratégies pour lutter contre celles-ci.

2. Après avoir pris connaissance de la définition du genre, estimez-vous que la Commune devrait prendre davantage de mesures pour lutter contre les inégalités (de genres) entre les hommes et femmes ?

- Oui
- Pourquoi ?

- Non
- Pourquoi ?

6. Est-ce que la Commune devrait prendre davantage de mesures concernant les actes racistes ?

Oui
Pourquoi ?

Non
Pourquoi ?

7. Savez-vous que les actes, propos ou gestes à caractère raciste sont punissables par la loi ?

Oui
 Non

8. Est-ce que la Commune devrait prendre davantage de mesures concernant les actes d'homophobie ou de transphobie ?

Oui
 Non

9. Savez-vous que les actes, propos ou gestes d'homophobie ou de transphobie sont punissables par la loi ?

Oui
 Non

10. Estimez-vous que la pandémie a eu un impact sur les conditions des femmes et/ou des minorités (personnes en situation de handicap, mamans seules, personnes LGBTQIA+...)

Oui
Pourquoi ?

Non
Pourquoi ?

II. POUR ALLER PLUS LOIN...

1. Avez-vous déjà été victime de discrimination ?

Oui

Non

Je préfère ne pas répondre

A. C'était en raison de votre/vos (cocher la/les bonne(s) case(s))

Couleur de peau

Convictions religieuses

Handicap

Orientation sexuelle

Situation économique

Autres

B. À quel endroit cela s'était-il déroulé ?

Dans un lieu public (transports en commun ou un arrêt de bus/tram, un magasin, au marché, en rue...).

Sur le lieu de travail (école, travail...).

Au sein d'une administration publique (Commune, police, CPAS...).

Espace culturel, récréatif ou éducatif (musée, salle de sport, académie de musique, club de foot, bibliothèque...).

Autres

C. Quand est-ce que l'acte s'est passé ?

Le matin

L'après-midi

Le soir (après 18h)

La nuit (après 00h00)

D. Avez-vous porté plainte ?

Oui Non

Si non, pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Si oui, comment qualifieriez-vous l'accueil (écoute) au sein du commissariat de police ?

Médiocre

Correct

Parfait

La police vous a-t-elle proposé ou redirigé vers des associations spécialisées (assistant(e)s sociaux, planning familial, associations...) ?

Oui

Non

2. Comment avez-vous eu connaissance du Plan d'Actions pour l'égalité des genres et les droits des femmes ?

Facebook

Site internet de la Commune d'Uccle

Magazine Wolvendael

Bouche à oreille

Autres

3. Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

- Moins de 18 18 - 30 31 - 45
 46 - 65 66 et plus

4. À quel genre vous identifiez-vous ?

- Femme Homme
 Je m'identifie comme

5. Quel est votre diplôme le plus élevé obtenu ?

- Pas de diplôme
 Primaire
 Secondaire
 Haute école, École promotion sociale
 Universitaire, master
 Université, doctorat

Nous vous remercions pour votre contribution à l'avancée de ce grand projet et nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Une initiative du Service de l'Égalité des Chances et des Genres.
Avec le soutien du Collège des Bourgmestre et Échevins.

